



MAIRIE  
8 Place du 19 mars 1962  
71470 MONTPONT-EN-BRESSE  
03.85.72.91.66  
[mairie.montpont@wanadoo.fr](mailto:mairie.montpont@wanadoo.fr)

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du Mardi 10 Octobre 2023

---

*Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre est approuvé à l'unanimité.*

---

● **Délibération 2023.053 : Marché de travaux « Aménagement Microcrèche »  
Avenants n° 1 – lots 9 «Sols amortissants » et 10 « Plomberie, Chauffage, Climatisation »**

Lot 09 : avenant en moins-value d'un montant de 479.00 €HT  
Lot 10 : avenant sans incidence sur le montant du marché

*Approuvée à l'unanimité*

---

● **Délibération 2023.054 : Isolation Energétique de l'école- Etude de faisabilité géothermique**

Lancement d'une consultation de plusieurs bureaux d'études pour la réalisation d'une étude de faisabilité PAC Géothermique et sollicitation à ce titre d'une subvention auprès de l'ADEME.

*Approuvée à l'unanimité*

---

● **Délibération 2023.055 : Fixation du loyer mensuel du studio meublé sis 25 Impasse de la Petite Ferme, 1<sup>er</sup> étage**

Le loyer de ce studio meublé de 37 m<sup>2</sup> destiné à l'hébergement temporaire (raisons familiales ou professionnelles.) est fixé à 250.00 € charges comprises.

*Approuvée à l'unanimité*

---

● **Délibération 2023.056 : Convention financière entre la Commune de Montpont-en-Bresse et Bresse Louhannaise Intercom' (BLI) – RPI Montpont-en-Bresse / La Chapelle-Naude, année scolaire 2023-2024**

Convention ayant pour objet le remboursement à la commune de Montpont-en-Bresse de la rémunération (salaire brut majoré des charges), proratisé au nombre d'enfants de La Chapelle-Naude, fréquentant l'école maternelle.

*Approuvée à l'unanimité*

---

● **Délibération 2023.057 : Désignation des membres de la CLECT – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – Communauté de Communes Terres de Bresse**

Monsieur Xavier FARIA en désigné en tant que membre titulaire et monsieur Olivier FERRAND en tant que membre suppléant.

*Approuvée à l'unanimité*

---

● **Délibération 2023.058 : Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable – Exercice 2022 – SIE Basse-Seille**

*Approuvée à l'unanimité*

---

● **Délibération 2023.059 : Subvention exceptionnelle à l'association « Comité des Fêtes de Montpont-en-Bresse »**

Attribution au Comité des Fêtes d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1400 € correspondant à la moitié de la somme réglée pour le feu d'artifice tiré lors de la fête patronale le 9 septembre 2023.

*Approuvée à l'unanimité*